

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU**  
**16 OCTOBRE 2014**

Membres en exercice : 48 titulaires  
48 suppléants

Membres présents : 26 titulaires  
9 suppléants

Délibération n°248 du Comité syndical

**4. Rencontres intercommunales**

Il est prévu l'organisation de rencontres de secteurs pour le début de l'année 2015. Sur la base d'un sondage et des rencontres avec les Présidents des intercommunalités et après débat par les membres du Bureau, il est proposé l'ordre du jour suivant :

**I. PRESENTATION DU SCOTERS**

- a. Fonctionnement et rôle du SCOTERS, notamment par rapport aux communes, aux PLU, aux projets urbains
- b. Le SCOTERS dans l'environnement institutionnel : rapport à l'Etat, la Région, le Département. Quel structuration du territoire du SCOTERS : demain des PETR sur le territoire du SCOTERS ?

**II. ENVIRONNEMENT**

- a. Evaluation environnementale du SCOTERS : quels enjeux et bénéfices pour le territoire ?
- b. La question spécifique des friches : comment faciliter l'action publique sur ces secteurs d'enjeu ?

Les Maires et Présidents d'intercommunalité sont invités à participer à ce temps d'échange qui construit la gouvernance du SCOTERS. L'invitation est élargie aux adjoints et élus thématiques que Messieurs les Présidents et Maires souhaiteront associer.

*Le Comité syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

Prend acte de la communication quant à l'organisation et des thèmes abordés lors des rencontres de secteur qui seront organisées en janvier ;

Approuve l'organisation des rencontres de secteur.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 27 OCT. 2014

La publication le 27 OCT. 2014

Strasbourg, le

27 OCT. 2014

Le Président

Jacques BIGOT



Extrait comité syndical du 16.10.2014